

COMPTE-RENDU SEANCE PLENIERE
CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES
VENDREDI 7 DECEMBRE 2018

ELUS PRESENTS : M. Eric MUNIER, Maire, MME Marie-Josée EYPERT, MME Danielle CALCARI, M. Armino DOS SANTOS, MME Térésa DALLA-FAVERA,

JEUNES ELUS PRESENTS : Rihan BECHIRI, Léna BENALOUACHE, Maëva BURGARD, Eloïse COLSON, Maxel DIDIER, Séléna ESTOREZ, Louis GAILLARD, Léa LEROND, Anna MALNATI, Morgane MICHALAK, Arthur SCHMITT, Lény WAVRIN

ABSENTS: Ana BALDO, Tiphaine BIENAIME, Enzo CASA, Mathias DURANTE, Yann SCHOUMACHER, Loris SPITALAR

Secrétaire de séance : Arthur SCHMITT

ORDRE DU JOUR

- 1. Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 20 novembre 2017**
- 2. Visite du Parlement Européen à Strasbourg**
- 3. Organisation d'une Journée Vie Citoyenne et réalisation d'un « spot publicitaire »**
- 4. Evolution du projet de création d'aires de jeux aux nouveaux lotissements**

PREAMBULE

En préambule, M. le Maire s'adresse aux jeunes élus pour leur confirmer que depuis le 1^{er} juillet 2018, la délégation du Conseil Municipal des Jeunes est confiée à MME Marie-José EYPERT. Il souligne notamment la continuité du travail effectué par MME EYPERT de leurs rôles respectifs, l'implication des jeunes élus dans la vie de la commune au travers des projets pour lesquels ils ont déjà commencé à travailler lors des dernières réunions des commissions.

Ensuite, MME Marie-José EYPERT procède à l'appel nominal et M. le Maire invite les jeunes élus à procéder à la lecture des points inscrits à l'ordre du jour.

1. APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 NOVEMBRE 2017

M. le Maire demande à l'assemblée l'adoption du procès-verbal de la séance du 20 novembre 2017.

Entendu cet exposé, les membres du conseil municipal des jeunes ont voté à main levée à l'unanimité : unanimité avec 12 voix pour.

M. le Maire propose de nommer Arthur SCHMITT comme secrétaire de séance.

Vote : à l'unanimité

2. VISITE DU PARLEMENT EUROPEEN A STRASBOURG

M. le Maire laisse la parole à Arthur SCHMITT pour la lecture du rapport.

M. le Maire fait un rapide résumé sur l'histoire de la création de ce bâtiment.

Il revient notamment sur la création de l'Union européenne qui a eu pour but de mettre fin aux guerres sanglantes sur le continent et culminantes avec la seconde guerre mondiale.

Il rappelle notamment que la fin de cette dernière a permis d'unir progressivement les pays européens, tant sur le plan économique que politique et a instauré une paix durable

Le projet de la visite du Parlement Européen, évoqué en début d'année, est relancé avec le plus grand intérêt et devrait se concrétiser en 2019.

Cette visite permettra aux membres du CMJ d'approfondir leurs connaissances dans la gestion locale et internationale des affaires de notre région.

L'organisation de ce déplacement à Strasbourg est en cours d'élaboration.

Le service en charge du Conseil Municipal des Jeunes a notamment entrepris des démarches pour que les jeunes élus visitent le Parlement en présence de MME Nathalie GRIESBECK, Députée de la circonscription, selon ses disponibilités.

Un budget prévisionnel est en cours d'élaboration incluant un transport en TGV ou en Autocar, le déjeuner. Les dépenses occasionnées seront imputées sur l'enveloppe dédiée au fonctionnement du CMJ pour 2019. M. le Maire en appelle à l'assemblée pour échanger sur ce point.

Entendu cet exposé, les membres du conseil municipal des jeunes ont voté à main levée à l'unanimité : **12 voix pour**.

3. ORGANISATION D'UNE JOURNEE VIE CITOYENNE ET REALISATION D'UN « SPOT PUBLICITAIRE »

M. le Maire laisse la parole à Rihan BECHIRI pour la lecture du rapport. Les jeunes élus font preuve d'engouement au sujet de l'organisation de cette journée.

M. le Maire les invite à s'exprimer plus longuement et leur laisse la parole.

Léa LEROND souhaite plus d'informations sur la date fixée pour ce projet.

MME Marie-José EYPERT leur rappelle que la date va être définie rapidement et que cette journée devrait se dérouler courant avril 2019, comme déjà évoqué lors de la dernière commission.

M. le Maire prend à nouveau la parole pour leur manifester le soutien total des élus de la municipalité pour cette action. Il rappelle que l'incivisme est difficile à gérer en faisant allusion aux personnes dont le comportement est totalement à revoir, notamment en matière d'actes répréhensibles. (déjections canines sur les trottoirs, déchets en tous genres jetés dans la ville, mégots de cigarettes, etc.).

Il fait notamment référence aux conséquences liées au comportement incivique de certains : les employés de la ville, malgré leur travail rigoureux, ne suffiront bientôt plus pour le nettoyage et le maintien de la propreté de la ville.

Par ailleurs, M. le Maire rappelle que certains élus du Conseil Municipal ont manifesté leur intérêt pour s'associer aux jeunes lors de cette journée. Le Conseil Municipal des Seniors sera également sollicité pour un plus fort impact sur la population.

Plusieurs propositions ont été faites :

- ✓ Campagne d'affichage en ville
- ✓ Sensibilisation au ramassage des mégots au travers d'une action incitative en direction de la population (exposition sur le site ou en ville des mégots ramassés dans un cylindre transparent durant la période des vacances scolaires par exemple...)
- ✓ Distribution de boîte à mégots aux fumeurs sur le site durant cette journée

Une date sera définie en concertation avec le planning de chacun, à savoir courant 1^{er} semestre 2019.

Par ailleurs, et dans la même optique, une journée d'action sera planifiée sur le centre thermal et touristique, ainsi que la réalisation d'un « spot publicitaire » grâce au soutien d'ATV.

Ce « spot publicitaire » sera réalisé courant février 2019, durant la période des vacances scolaires et aura pour vocation d'inciter tous les amnévillois et malancourtois à plus de civisme et de respect de nos rues.

M. le Maire en appelle à l'assemblée pour échanger sur ce point.

Entendu cet exposé, les membres du conseil municipal des jeunes ont voté à main levée à l'unanimité : **12 voix pour**.

4. CREATION DE NOUVELLES AIRES DE JEUX POUR LES ENFANTS

M. le Maire laisse la parole à Rihan BECHIRI pour la lecture du rapport.

M. le Maire invite les jeunes à débattre sur cette création de nouvelles aires de jeux sur la commune et en profite pour expliquer aux jeunes élus le travail en amont que représente la réalisation de ces structures en termes techniques.

En effet, les sols doivent être adaptés en fonction afin que cela puisse amortir les chocs dus à l'utilisation des futures aires de jeux.

Il rappelle également que des normes doivent être respectées et qu'il faut connaître les conditions dans lesquelles ces structures peuvent être réalisées.

M. le Maire approuve également l'initiative de la société SODEVAM d'associer les jeunes élus au choix des couleurs des structures.

Les jeunes élus s'expriment pour manifester leur contentement d'avoir pu participer à la future réalisation de ce projet et poser les questions, notamment sur son coût.

M. le Maire les informe que la réalisation de ces aires de jeux aura un coût approximatif de 20 000 €.

Lors de la commission du 26 septembre 2018, les élus du CMJ ont eu l'occasion de découvrir le projet d'implantation d'aires de jeux au cœur de deux nouveaux lotissements (cimenterie et coteaux du soleil). Cette présentation a été faite par la Société SODEVAM, chargée de la réalisation de ces lotissements, représentée par M. Alexandre MAUVAIS.

La commission du 28 novembre 2018 a été l'occasion de débattre sur le choix des couleurs des sols et des structures de jeux à implanter.

M. MAUVAIS a donc invité les jeunes élus à lui soumettre leurs choix de couleurs, tant pour le revêtement des sols que celui des structures de jeux.

Les propositions sont les suivantes :

Revêtements de sols :	bleu
Petites structures de jeux (jeux sur ressort,...) :	violet
Moyennes structures :	rouge
Grosses structures :	deux couleurs : jaune et vert

Ayant pris bonne note du choix des membres du CMJ, M. MAUVAIS les informe que leurs propositions seront soumises au moment opportun.

En principe, une première livraison devrait avoir lieu courant du premier trimestre 2019. Il a été également mentionné l'éventuelle inauguration d'une de ces installations en présence des jeunes élus.

Le représentant de la société SODEVAM sera convié à une prochaine commission en vue de l'évolution de ce projet.

M. le Maire en appelle à l'assemblée pour échanger sur ce point.

Entendu cet exposé, les membres du conseil municipal des jeunes ont voté à main levée à l'unanimité : **12 voix pour.**

5. DIVERS

MME Marie-José EYPERT prend la parole pour remercier les jeunes élus de leur présence à cette séance plénière et pour leur participation massive aux commissions. Elle les félicite pour leur travail constant, surtout pour leurs idées d'actions à venir, et les incite à continuer dans cette lignée.

Elle les invite d'ores et déjà à travailler sur le « spot publicitaire » à réaliser.

Ensuite, MME Marie-José EYPERT enchaîne sur le projet évoqué lors de la dernière commission, à savoir le réaménagement des cours d'écoles primaires.

En effet, une présentation de ce projet a été faite par MME Stéphanie MUSCI qui leur a proposé de travailler sur ce projet d'aménagement des cours d'écoles primaires dans le cadre de Moselle Jeunesse.

Il est à rappeler que le précédent CMJ avait déjà réalisé des activités en collaboration avec Moselle Jeunesse (participation à la conception d'une fresque,...).

L'idée est de créer plusieurs espaces ludiques qui permettraient à chaque élève de pouvoir se retrouver lors des récréations dans un espace de vie divisé en 4 thèmes en corrélation avec le tempérament des élèves.

A cette occasion, MME Térésa DALLA FAVERA prend la parole en tant qu'adjoite aux affaires scolaires. En effet, ce projet s'il prend forme, devra être réalisé conjointement avec le service scolaire.

Les jeunes élus donnent leur avis et, pour la plupart, sont réfractaires à diviser les élèves durant la durée de la récréation. Plusieurs raisons ont été évoquées, notamment celle de se sentir constamment surveillés, mais surtout ils n'apprécient pas que les élèves soient divisés par clan pendant les récréations. Ces dernières doivent notamment servir à rassembler les jeunes de toutes origines.

Une réflexion à ce sujet sera à l'ordre du jour de la prochaine réunion de la commission du CMJ.

Par ailleurs, les jeunes élus souhaitent qu'un projet d'ouverture de commerce alimentaire à Malancourt-la-Montagne puisse voir le jour.

A ce propos, M. le Maire intervient en leur expliquant qu'une étude a déjà été réalisée, et des pourparlers ont été amorcés dans le cadre d'un projet commercial.

Des échanges ont eu lieu pour une implantation au sein de l'ancienne carrière VAGLIO. M. le Maire explique que plusieurs problèmes rentrent en ligne de compte pour l'acquisition de cette dernière.

Plusieurs problématiques ont été soulevées, notamment en termes de définition en matière de contraintes juridiques, techniques et également administratives.

M. le Maire termine sur le souhait des malancourtois de voir se construire ou non une zone commerciale dans leur localité.

Ensuite, MME Danielle CALCARI prend la parole dans le cadre de Moselle Jeunesse. Elle demande aux jeunes élus s'ils ont déjà visité le Conseil Départemental et leur propose de programmer une visite prochainement. Elle enchaîne sur les actions menées conjointement avec les jeunes élus du Département et la commune.

Par ailleurs, elle fait allusion à la semaine du handicap qui se déroulera prochainement et à laquelle elle veut associer le CMJ.

Ce projet fera l'objet d'un point à l'ordre du jour de la prochaine commission.

Pour clôturer cette séance, les jeunes élus sont revenus sur les projets déjà débattus en commission.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h30